

COMPTE RENDU COMITE DIRECTEUR 5 février 2018

Présents : François Banton, Jean Belleval, Jean-Pierre Bremer, Marie-Laurence Copie, Laure Farelle, Pedro Ferreira, Didier Herbé, Jacques Lesage, Etienne Mercier, Odile Panet, Pascal Péron, Virginie Picard, Alain Tassy, Jean-Pierre Van Londersele, Christian Vandenberghe

CDA 92 Alain Tassy

Absents excusés : Gérard Aubry, Denis Barhélémy, Pascal Bourgain, Ivan Gaudefroy, Delphine Lamadon

Le président en son nom et au nom des salariés de la ligue adresse tous ses vœux de succès avec une mention toute particulière à la LIFA afin qu'elle puisse briller lors de la prochaine et certainement dernière édition de la coupe de France.

Approbation du dernier PV

Rapports des commissions et des CDA

Récemment envoi d'un mail de rappel à l'intention des responsables des commissions pour disposer du délai nécessaire afin de faire la diffusion sous clef USB lors de l'Assemblée Générale sauf pour le rapport de la commission sportive. La synthèse effectuée par Jean-Pierre Leroux ne sera pas réalisée pour cette AG puisque personne n'a repris le flambeau. A voir si Yvan Godefroy ou Delphine ne pourrait pas s'en charger. Pascal Perron n'a pas eu de réponse d'Anne Tollard sur le projet scolaire.

Point sportif

● Coupe de France des Régions

Le président remercie Tifenn pour l'aide qu'elle a pu apporter à Frédéric Andolfi dans le processus de demande de subventions de l'ASM. Il rappelle que Bourges en lice pour l'organisation (kilométrages et chiffrage remboursements de même ordre de grandeur) a finalement décliné en raison du spectacle « Le printemps de Bourges ».

Dorénavant, la direction de la MAIF a décidé de répartir son sponsoring sur plusieurs fédérations et de sous-traiter sa communication à une filiale de Lagardère. Sans cet appui un bon nombre de présidents de ligue ne sont pas candidats pour l'organisation de 2019 même si dans le même temps ils ne souhaitent pas voir disparaître cette manifestation.

Les subventions seront donc versées par la Région, la ville de Mantes, le GPS&O (Grand Paris Seine et Oise) se chargeant de l'accueil et l'hébergement de la fédération et de l'encadrement. La LIFA ne participe en aucun cas à ce budget. Les subventions attribuées à l'AS Mantaise (± 110 000€ pour une estimation de budget à 89000€) seront par la suite reversées à la fédération afin de permettre le paiement des indemnités. C'est la première fois qu'il y aura une redistribution. L'AS Mantaise compte sur les bénévoles de la LIFA, en rappelant que la subvention de la LIFA pour les permis est versée dans cet optique de « bonnes pratiques ».

A titre d'information une réflexion est engagée à la fédération pour l'organisation d'une compétition à Vaires sur Marne qui sera reportée dès la mise à disposition du bassin.

● Rapport d'activités du Pôle Espoirs

Les résultats des athlètes du pôle Espoirs LIFA à la Tête de rivière de Caen sont satisfaisants et les évaluations de décembre sont en nette amélioration par rapport à leurs performances réalisées à l'entrée au Pôle. Ils prouvent ainsi par leur détermination tout le bien que l'on pense d'eux et réussissent ainsi à contester les principes recommandés par la fédération. Trois jeunes sont retenus sur la liste du stage France Juniors. Globalement pas de gros problèmes hormis un petit souci de santé pour l'un d'entre eux. Ces bons résultats doivent nous permettre de communiquer auprès des entraîneurs des clubs franciliens du réel intérêt du pôle. Côté matériel : achat d'un bateau.

Les conditions climatiques comme partout en Ile de France ont stoppé les entraînements. Les athlètes participeront aux Championnats de France et Open d'aviron indoor 2018 à Charletty.

Sur un plan personnel, Didier Herbé déplore une dégradation de ses relations avec Stéphane Paillard tant sur le plan administratif que relationnel. Notamment ce dernier ne lui adresse plus ses rapports d'activités malgré une relance le 19 janvier et surtout il n'a pas jugé bon de l'informer de l'accident survenu le 22 janvier avec un bateau pourtant prêté par Melun. Sur ce type de bassin d'entraînement et sur beaucoup d'entre eux d'ailleurs, la sécurité reste un exercice très difficile en fonction de la distance et du nombre de rameurs qui se croisent. Cela fait partie des points négatifs de Fontainebleau au même titre que l'éloignement, les transports. Points positifs à rappeler : la progression du niveau sportif des athlètes du pôle ainsi que leurs relations plutôt bonnes avec Stéphane Paillard.

Les membres du bureau font le constat et aussi bien Yvan Delasvière qu'il est pratiquement impossible d'obtenir un compte-rendu du déroulement des actions du pôle et partagent donc le point de vue de Didier Herbé. Un courrier de la ligue devra être rédigé pour insuffisance et dans le même temps entamer la constitution d'un dossier de recrutement pour l'avenir.

En ce qui concerne le suivi d'assurance de l'accident la ligue prendra à sa charge la franchise d'environ 300€ du club de Melun.

Régates et animations

En raison des conditions climatiques toutes les animations, rassemblements sont annulés. Aucune possibilité d'organiser une manifestation avec un plan B. Coupe de France : adresser un mail à tous les clubs pour leur proposer de mettre à disposition de la LIFA les participants dès le jeudi pour un stage ou en faire l'annonce lors de la prochaine Assemblée Générale.

Marie Laurence Copie demande de revoir nos conventions en ce qui concerne les déplacements des arbitres sur les UNSS.

Nouveaux numéros à tester sur le championnat de jeunes 08/04 et l'indiquer sur l'avant programme. Débat sur la mise en place et l'intérêt peu évident de ce nouveau système.

Le Système Farelle (principe basé sur le temps des séries qui permet ensuite au meilleur chrono de choisir sa ligne d'eau) a été présenté aux autres ligues et a suscité quelques réactions :

- Même si le système n'intervient qu'au stade des finales, pour certains il donne trop d'importance au rameur. Il pose un problème d'équité par rapport aux conditions changeantes

- Craintes des provinciaux d'être défavorisés par rapport aux rameurs LIFA par leur manque de connaissance du bassin
- Le système peut fausser la stratégie

Au-delà de ces remarques non partagées par une grande majorité des entraîneurs, rappelons que d'un point de vue sportif il prône tout de même l'excellence en disputant chaque manche et Yvan souligne que c'est bien la marque des meilleurs puisqu'il n'est qu'à regarder Jérémy Azou et sa stratégie qui consiste à se donner à fond à chaque course.

Il est voté en comité directeur de faire un premier test et de l'utiliser aux championnats de zone si accord.

Point financier

La clôture des comptes a été particulièrement difficile. Travail de relecture des comptes qui seront présentés à l'AG.

Validation des tarifs licences sans hausse par rapport à l'an dernier excepté la filiation qui passe de 215 à 220€. Afin de ne pas trop pénaliser les clubs sans arbitres, proposition de prendre en compte la mise à disposition de bénévoles pour rétablir un certain équilibre et les comptabiliser en nombre de journées / an. Afin de conserver toutefois l'incitation à former des arbitres nous pourrions fixer 10 jours de bénévolat (5 jours = 3 manifestations).

Jean Porte demande à la ligue de rappeler à l'AG LIFA que malgré une baisse des licences il n'en faut pas moins résister.

Le président annonce qu'il a demandé à François Banton, faute de candidatures pour la tenue de l'AG fédérale 2018 s'il pouvait en prendre l'organisation tout en lui assurant que les frais seraient en partie à la charge de la FFA.

Vaires sur Marne

Compte rendu de la dernière réunion à laquelle ont participé Tifenn, Mathieu et Christian Vandenberghe au titre de la fédération sans la présence d'élus de la région car il a été précisé que dorénavant notre interlocuteur serait l'UCPA. Un désagréable constat d'échec semble se profiler. Les conditions financières demandées par l'UCPA sont en complet décalage avec les sommes estimées et communiquées de longue date à la ligue. Pour la première fois il a été prononcé le terme de « loyer » et nul doute que leur modèle économique a été basé avec un objectif de rentabilité et de marges financières à dégager. La ligue pense faire une proposition selon le nombre de m2 nécessaires à son fonctionnement et mettre en regard les coûts observés aujourd'hui. Par ailleurs un autre problème est apparu avec la création du COJO (Comité d'Organisation des JO) qui investirait la base pour préparer l'organisation et avec pour conséquence un nouveau déménagement de la ligue. Face à tant d'incertitudes la ligue n'a d'autre solution pour le pôle que de planifier pour 2018 une nouvelle rentrée à Fontainebleau.

Point matériel

Décision prise en comité de vendre les bateaux longs de la ligue puisque la coupe de France disparaît.
Vote à l'unanimité.

Jean Belleval rappelle à l'attention de la commission handi que certains clubs disposent de bateaux handi ou de matériel (sièges, sangles, flotteurs) dont ils n'ont peut-être plus l'utilisation.

Prochain comité – ACBB le 21 mars – 19h00.